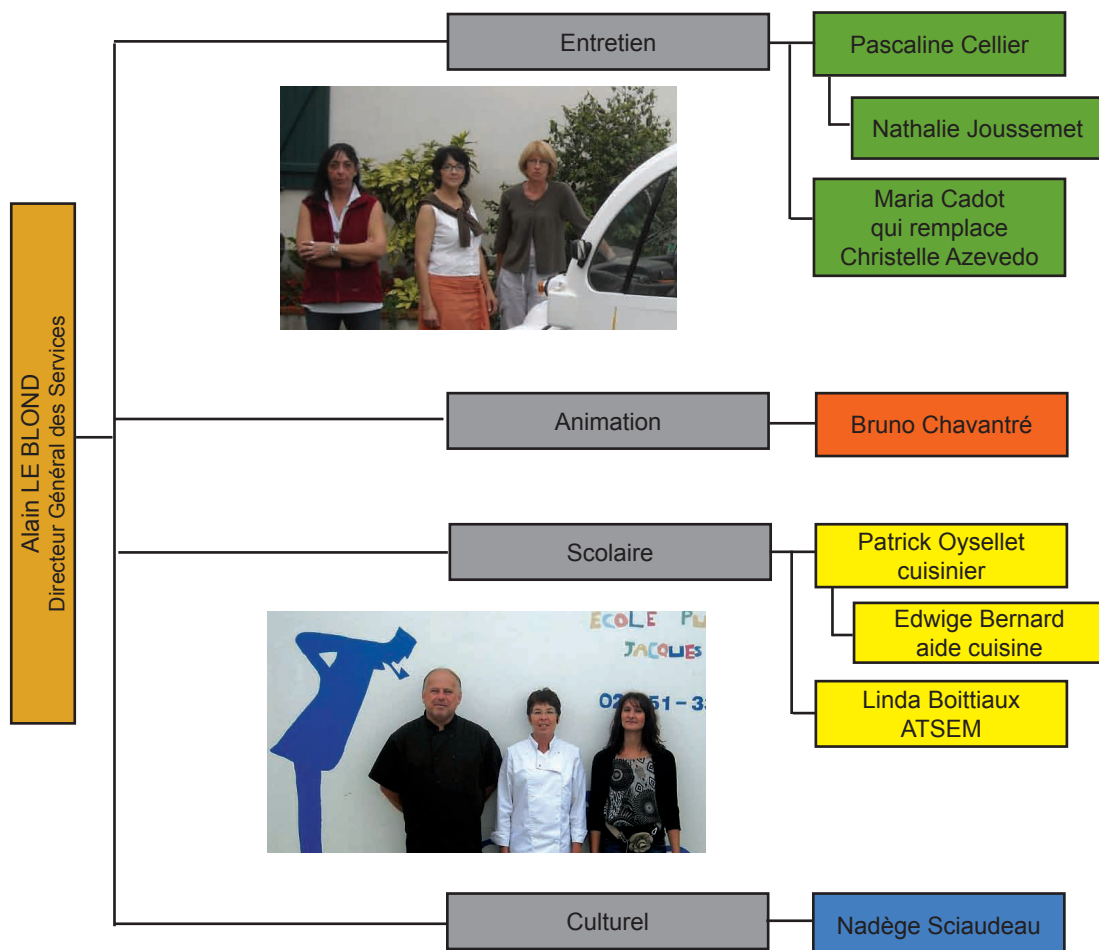
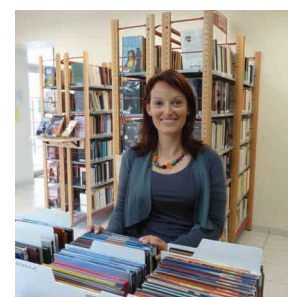




Le bimestriel d'information de la Commune de JARD-sur-MER



Dernier volet de la présentation des services municipaux



**Edito**  
**Mireille Gréau**  
Maire

Les deux derniers numéros de la Conchette vous ont présenté les services administratifs et techniques. Afin de parfaire le bon déroulement du service public de notre commune, d'autres postes aussi importants et essentiels sont à citer : l'école, la culture, l'animation et l'entretien. La fonction de chaque agent au sein de leur service est indispensable à la

vie de la commune. Souvent en direct avec la population, leurs rôles nécessitent une grande disponibilité et une grande écoute, permettant de transmettre des informations sur la vie locale et de rendre-compte aux élus du bon fonctionnement de ces services. Je profite de cet édito pour remercier l'ensemble du personnel communal. En toutes circonstances et pour l'intérêt général de chacun, leur savoir faire se met au service des citoyens.

**AU SOMMAIRE**

**Pleins phares sur ..**  
- Les autres services

**L'actualité au fil des jours:**  
- Contrat Environnement Littoral 2  
- Piste cyclable du Littoral, la Guittière en roue libre  
- L'Océane, et pourquoi pas hors saison ?  
- Les brèves

**Vie quotidienne :**  
- Travaux portuaires  
- Desherbage communal  
- Recensement de la population - recrutement  
- Le Saviez-vous ?  
- Prochaines manifestations

## dernier ZOOM : LES AUTRES SERVICES

Animation & Marché



Bruno

### Marché

- définition des emplacements des commerçants non-sédentaires (lundis, mercredis gourmands et jeudis nocturnes), et paiements,
- encaissement de la taxe de déballage sur la voie publique,
- Animations municipales, sportives et scolaires
- planification et choix des animations : jeux dans la rue, groupes musicaux, clowns, marionnettes, cirques...
- préparation et coordination des fêtes locales (foire exposition, fête de la mer, fête de la Vinière, etc...),
- organisation des épreuves sportives (triathlon, aquathlon, trail) avec l'OMSL,
- présence lors des cérémonies officielles,
- salle des Ormeaux : protocole, mise en place de matériel,
- distribution et gestion du matériel de location (barnums, tables...),
- distribution du bulletin municipal et des Conchettes,
- affichage au port....,
- randonnées guidées,
- animations sportives dans les 2 écoles.

*message : « Dans le cadre des animations, quelque soit la date, le lieu, c'est bien ou moins bien ; il y aura toujours des mécontents et pourtant si chacun y met du sien, je reste convaincu qu'un jour il n'y aura plus de «ronchonchons», au revoir les «y'a qu'à», les «il faudrait», les «ils ont qu'à» et bienvenus les «super», les «trop bien», les «c'était cool». En attendant, voici quelques remèdes : on ne dit pas «c'est nul», mais «ce n'est pas mon truc», on ne dit pas «ça ne rime à rien», mais «ça ne me ressemble pas», on ne dit pas «la musique est trop forte», mais «allons visiter l'arrière pays»...et voilà tout va bien».*

Espace Culturel



Nadège  
et 8 bénévoles

- accueil et information du public,
- choix des acquisitions de livres, catalogage, équipement des livres, désherbage des collections,
- mise en place et classement des collections, aménagement de l'espace culturel,
- accueil des scolaires,
- relation avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée,
- mise à jour du blog,
- gestion de l'espace multimédia,
- animations culturelles (expositions, journée des écrivains, contes et ateliers créatifs pour la jeunesse, promotion de la lecture publique....).

*message : « Pour ceux qui ne connaissent pas encore, n'hésitez pas à consulter le blog (<http://espacecultureljard-surmer.over-blog.com>). Vous pourrez découvrir les nouveautés, réserver des livres en ligne, prendre connaissance des animations du moment etc....».*

Entretien



Pascaline  
Nathalie  
Christelle  
*actuellement  
remplacée par Maria*

- nettoyage et entretien des locaux municipaux : mairie, ateliers, capitainerie, salle omnisports, bibliothèque, salle des Ormeaux, Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, poste de la police municipale et l'école publique Jacques Tati,
- préparation des postes de secours des plages,
- protocole lors des cérémonies
- installation des salles (mariage, réunions....)

*message : « Dans le respect de tous, que les salles soient louées ou mises à disposition, elles sont soumises à des consignes d'utilisation que nous vous demandons de respecter comme si c'était chez vous ».*

Scolaires



Patrick  
Edwige  
Linda  
Nathalie

### Restaurant scolaire :

Le restaurant scolaire, qui était auparavant géré par l'Amicale Laïque est désormais en régie municipale depuis 1999.

- achat et préparation des produits et des menus avec la délicate mission de « rassasier » les 140 enfants des écoles Jacques Tati et Saint Joseph et de leurs enseignants,
- respect de la réglementation sur la qualité en appliquant les normes concernant le « Bio » qui est désormais présent aux menus,

*Rappel : Le Centre Communal Affaires Sociales (CCAS) accorde des aides aux familles, en fonction du quotient familial. Adressez votre demande en mairie.*

*message : « Dans la restauration collective, bien manger, c'est bien connaître les produits. Le restaurant scolaire n'a pas seulement pour rôle de rassasier les enfants mais également de leur faire découvrir le mariage des goûts (ex : infusion de vin rouge ou l'orange pressée et le miel pour accompagner les poissons...). Le personnel a un rôle pédagogique en expliquant aux enfants leurs droits et devoirs (détente, convivialité, partage, discipline...). Le responsable doit veiller au bon équilibre des repas en évitant au maximum les excès de produits gras, et en favorisant les produits laitiers et les fruits et légumes ».*

### Garderie :

- assurer la garderie des enfants de l'école publique tous les jours de 7h45 à 8h50, lors du temps du repas du midi et le soir de 16h30 à 18h00.

### ATSEM :

- soin et hygiène auprès des enfants,
- entretien du matériel,
- assistance auprès de l'enseignant pour les activités scolaires

*message : « La garderie de l'école Jacques TATI est gratuite. L'inscription doit être faite, au préalable, à la mairie (un dossier est à compléter). Elle est réservée aux enfants dont les deux parents travaillent. Les lundis, jeudis et vendredis matins, l'accueil est assuré par Linda. Les mardis matins et les soirs sont assurés par Nathalie. ».*

## Contrat environnement littoral 2

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'environnement et du littoral, le Conseil Général a reconduit son dispositif d'aide aux communes. Celui-ci appelé Contrat Environnement Littoral 2 permet de contractualiser entre le département et la commune un certain nombre d'actions et d'engagements.

Dans ce contrat, chaque commune signataire devra en effet prendre l'engagement de respecter un plan communal de sauvegarde avec, dans la durée des 4 ans, l'obligation

de réaliser ce plan.

Par délibération du conseil municipal, le 30 juin dernier, la commune a prévu de s'engager dans 4 domaines :

- La protection des espaces naturels littoraux : étude de faisabilité de la dune de Morpoigne.

- La mise en valeur du bâti et paysagement de la commune : requalification de la rue de la Perpoise et abords de l'église, aménagement et paysagement de la 2ème tranche de la rue de l'Océan, aménagement paysager d'un

square le long de la promenade portuaire.

- L'intégration des équipements touristiques dans l'environnement : création de liaisons douces rue du Commandant Charcot (accès de plage, base des dériveurs).

- La maîtrise des ressources en eau et en énergies et valorisation des énergies renouvelables : acquisition de 4 navettes électriques.

L'ensemble de ces actions (1 000 000 €) est subventionnable à hauteur de 30% par le Département.



Jard-sur-Mer fait partie des 5 premières communes sur les 28 qui ont engagé des négociations dans les premiers contrats « seconde génération ».

La commune a signé son engagement le 13 octobre à la mairie de Jard sur Mer en présence du 1er vice-président du Conseil Général.

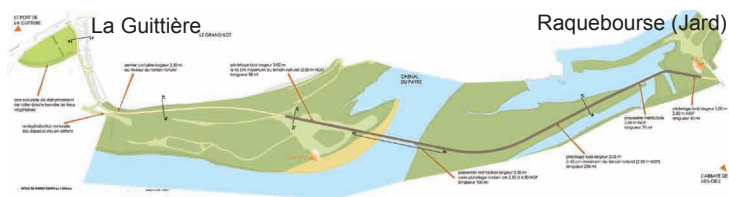
## Piste cyclable du Littoral : la Guitière en roue libre

Mis en œuvre par le Conseil Général de la Vendée, ce grand projet répond à l'attente des vendéens et des nombreux estivants.

Déjà en service sur le parcours reliant Jard au chenal du Payré, la piste cyclable du Littoral, qui mettra bientôt le centre bourg à quelques tours de roues de Talmont-Saint-Hilaire et du port de la Guitière, sera bientôt une réalité. Elle offre une infrastructure qui s'intègre parfait-

tement aux éléments naturels, propice à la découverte, en proposant déjà près de 800 kms traversant bocage et marais.

Elle sera prochainement bouclée par la construction d'une passerelle en bois qui enjambera le chenal du Payré à la hauteur de « Raquebourse ». Le plan du projet ainsi qu'un cahier sont disponibles en mairie pour les personnes qui souhaitent émettre des observations.



## L'Océane : et pourquoi pas hors saison ?

Pour cette 3ème saison, le bilan de l'Océane reste stable par rapport à l'an passé. En juillet elle a transporté 1247 passagers et en août 1251, soit près de 2500 usagers, ce qui fait une moyenne de 50 voyageurs par jour.

Les jardins, représentant la moitié de ces usagers journaliers, résidant dans les lotissements éloignés, montrent un réel intérêt pour ce service qui leur offre la possibilité de se rendre dans le centre bourg, ou au marché hebdomadaire.

Ce constat a amené les responsables municipaux à se

pencher sur l'extension de ce service hors saison.

Un projet soumis à l'approbation du conseil municipal, dans sa séance du 29 septembre, entérine la mise en service à partir du lundi 10 octobre. Deux rotations auront lieu les lundis et vendredis de 10h00 à 12h00 sur le même circuit (excepté le tronçon de la route du Pali-vais au parking de la Mine). Les tickets sont en vente à l'office du tourisme dans les mêmes conditions (0,50 € le ticket, 4 € le carnet de 10 tickets, gratuit jusqu'à 10 ans).

## Les Brèves

### Eco quartier de l'île Perdue

Le 29 janvier 2011, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a demandé un complément d'étude d'impact concernant le projet d'éco quartier dans le secteur de « L'île Perdue ». Ce complément adressé le 15 juin 2011 a fait l'objet d'un avis tacite en l'absence de réponse. Le bilan de la concertation et la création de la

ZAC seront étudiés lors du conseil municipal du 3 novembre 2011.

### Travaux rue des Frères Lumières

Ces travaux consistant à enfouir les câbles d'alimentation en électricité et de téléphone ont débuté le 9 septembre rue des Frères Lumières, et devraient se terminer en fin d'année 2011. Non seulement, cette opération a l'avantage d'améliorer visuel-

lement l'environnement, mais elle a surtout pour objectif de préserver ces réseaux des coupures liées aux conséquences des tempêtes.

### Mise en place des « dos d'ânes »

Leur rôle essentiel est d'inciter au ralentissement les véhicules motorisés ne respectant pas les réglementations de vitesse en zone urbaine. Ces équipements routiers sont réalisés selon les spéci-

fications établies par le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu), un service technique à vocation nationale, placé sous l'autorité du ministre chargé de l'équipement.

Sur la commune, ils sont implantés rues des Vanneaux, du Moulin Girard, de la République et route de l'Abbaye.

## Travaux portuaires

### Point sur l'avancée des travaux d'extension du port (1ère phase)

Concernant l'extension du nombre de places du port de plaisance, le dossier a été présenté en Préfecture au conseil départemental des risques sanitaires et technologiques (CODERST) le 27/09/2011. Un avis favorable a été donné, l'arrêté préfectoral d'autorisation est en cours de rédaction. Les travaux devraient débuter prochainement, une livraison de trois nouveaux pontons (151 emplacements) est prévue

pour la saison 2012. Les travaux de déroctage nécessaires à la création d'eau profonde des futurs emplacements se termineront vers la fin janvier 2012. La pose des pieux métalliques s'ensuivra courant février.

### Les travaux de consolidation de la digue

La réparation et le confortement de la digue ainsi que la réalisation de la piste en béton sont terminés. Après une étude hydro sédimentaire et couranthologique, la réalisation d'un épi va débuter à

l'entrée du port pour limiter son ensablement (période des travaux début novembre).

### Réalisation d'un écran anti sable sur l'accès de la plage du Pé du canon

Afin de limiter les apports de sable suite aux grandes marées sur le parking de la capitainerie, des travaux vont être entrepris avec la pose d'éléments porteurs en béton préfabriqués, permettant de

rendre amovible la pose d'un grillage pare sable en fonction des besoins. Durant la saison touristique, ces éléments feront office d'assise pour les promeneurs. Fin des travaux prévus pour la mi-novembre.



## Desherbage communal

Le desherbage des trottoirs et de la voirie est une préoccupation majeure pour la collectivité. Suite à l'interdiction des traitements chimiques (glyphosate...), nous devons aujourd'hui trouver des alternatives. Depuis 2003, nous utilisons une machine à eau chaude dans le centre bourg et sur les zones imperméables (enrobés, bicouches...). En ce qui concerne les zones sablées, donc perméables, nous allons enherber certaines zones et utiliser les débroussailluses, puis ramasser les déchets coupés pour éviter de laisser la graine qui pourrait germer l'année suivante. Chacun doit rester conciliant dans cette technique qui n'est pas forcément une solution définitive.

Par ailleurs, le 29 septembre, le conseil municipal, a émis

un avis favorable au projet de charte territoriale proposé par le syndicat mixte du SAGE, visant notamment à valoriser les bonnes pratiques. Un plan de desherbage est en cours de finalisation. Il sera consultable en mairie début 2012. Essayez de garder le trottoir devant chez vous le plus propre possible sans l'utilisation de desherbant. Cette problématique demande de la communication et un changement de pratique qui concerne tout le monde pour une question sanitaire.



## Recensement de la population 2012

L'INSEE informe que la prochaine campagne de recensement de la population se déroulera sur la commune du 19 janvier au 18 février 2012. Pour ce faire, la commune

recrute plusieurs agents recenseurs.

Les personnes intéressées doivent venir s'inscrire en mairie avant le 30 novembre 2011.

## Le saviez-vous ?



### Transports scolaires l'exception jardaise

Par une délibération, votée en septembre 1976, le conseil municipal sous la présidence du maire Serge Caillaud, a entériné la gratuité du transport scolaire pour les jeunes jardais se rendant quotidiennement

aux collèges de Moutiers-Mauxfaits.

Depuis sa mise en application, cette mesure reste unique sur l'ensemble du canton du Talmondais. La commune de Jard verse la redevance à la commune de Moutiers-Mauxfaits qui assure la gestion.

## Prochaines Manifestations (sous réserve de modifications)

### NOVEMBRE

- Exposition photos « les Bernaches » à l'Espace Culturel du 24 octobre au 26 novembre - accès libre
- Mardi 8 : .....8h30 .. Ateliers (Assistants Maternelles) - Petite salle
- Vendredi 11 : ..... Cérémonie et repas (UNC) - Grande salle
- Samedi 12 : ..... Soirée dansante (tennis table) - Grande salle
- Dimanche 13 :14h ... Loto (OGEC) - Grande salle
- Vendredi 18 : 14h .... Concours belote (amis jardais) - Grande salle
- Samedi 19 : . 19h .... A.G. (pétanque) - Petite salle
- Dimanche 20 : ..... A.G. (amicale laïque) - école Jacques Tati
- Mardi 22 : ..... Connaissances du monde (lez'arts) - cinéma
- Jeudi 24 : ..... 14h .... Beaujolais nouveau (jard accueil) - Gde salle
- Vendredi 25 : ..... Vin nouveau (bridge) - Petite salle
- Samedi 26 .... 18h .... Repas (cyclo) - Petite salle
- Dimanche 27.10h .... A.G. (cyclo) - Hôtel de ville
- ..... Vide grenier (Office Tourisme) - Grande salle

### DECEMBRE

#### message OMSL : il n'y aura pas de Téléthon cette année

- Mardi 6 : .... 8h30.... Ateliers (Assistants Maternelles) - Petite salle
- Jeudi 8 : ..... Goûter (Jard Accueil) - Maison de retraite
- Vendredi 9 : 18h ..... A.G. (Office Tourisme) - Grande salle
- Mardi 13 : ..... Fête de Noël (école St Joseph) - Grande salle
- Mercredi 14: ..... Spectacle enfants (crédit mutuel) - cinéma
- Jeudi 15 : .... 14h..... Repas de Noël (amis jardais) - Grande salle
- Samedi 17 : 14h..... Concours belote (football) - Petite salle
- ..... 20h..... Dinde de Noël (pétanque) - Grande salle
- Mardi 20 : ..... Tournoi de Noël (bridge) - Petite salle
- ..... 15h..... Don du sang - Grande salle
- ..... 15h..... Contes et ateliers créatifs - Espace Culturel
- Mercredi 21 : ..... Marché de Noël, Père Noël et spectacle

Publication bimestrielle de la ville de JARD-sur-MER  
Place de l'Hôtel de Ville- BP 29 - 85520 Jard-sur-Mer  
☎ 02 51 33 40 17 - fax: 02 51 33 91 00

www.ville-jardsurmer.fr - messagerie: mairie@ville-jardsurmer.fr

Directeur de la publication: Mireille Gréau

Comité de rédaction: Yvonnick Bossy, Claude Sème, Jean-Claude Marquet, Nadège Dorie, Karen Taugain